

Mesures sanitaires en vigueur pour les célébrations dans les églises :

- Désinfection obligatoire des mains à l'entrée et la sortie avec du gel hydro alcoolique mis à disposition
- Chacun vient porteur d'un masque : **port du masque obligatoire !**
- Bien respecter la distance physique : un siège vide entre chaque fidèle (sauf ceux qui habitent sous le même toit)

Samedi 24 octobre Saint Antoine Marie Claret

17 h 45 Messe à l'église de GRILLON
19 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS

Dimanche 25 octobre 30^{ème} Dimanche du temps ordinaire

Changement d'heure :

les horloges sont retardées d'1 heure !!!

09 h 30 Messe à l'église de VISAN
10 h 45 Messe à l'église de VALRÉAS
11 h 00 Messe à l'église de RICHERENCHES
12 h 00 Baptême à l'église de VALRÉAS
de Clémence BARNIER
17 h 00 Concert à l'église de VALRÉAS (libre participation)
donné par le Chœur des 3 Vallées
sous la direction d'Isabelle FINCK
répertoire classique et spirituel :
chants du monde, chanson française...

Lundi 26 octobre Saint Dimitri

15 h 30 Mariage à l'église de VISAN
de Marion TRIGANO et Romain PEZ
18 h 15 Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
19 h 00 Équipe liturgique d'Odile et Monique FAURE
20 h 30 Groupe de prière à l'église de VALRÉAS

Mardi 27 octobre Sainte Emeline

15 h 30 Chapelet à l'église de RICHERENCHES
18 h 15 Messe à la chapelle des Pénitents Blancs
Mariléna TRITTON sera reçue
dans la Confrérie des Sœurs Pénitentes

Mercredi 28 octobre Saint Simon et Saint Jude, Apôtres

08 h 30 Messe à la Chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
09 h 00 Préparation de la journée partage
par la Société Saint Vincent de Paul,
Ordre de Malte France et autres associations de l'Enclave
à la Salle Cardinal Maury à VALRÉAS
10 h 30 Adoration à l'église de VALRÉAS
Confessions dans la sacristie avec le Père Tellis
jusqu'à 12 h 00
suivies d'un temps de louange jusqu'à 12 h 30
18 h 00 Rencontre Prêtres et Diacres au Presbytère

Jeudi 29 octobre Saint Narcisse

08 h 30 Messe à la Chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
14 h 00 Adoration à l'église de VALRÉAS

Vendredi 30 octobre Bienheureuse Bienvenue Bojani

09 h 30 Messe à la Chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
18 h 00 Messe à la chapelle Notre-Dame des Vignes à VISAN
précédée du chapelet,
à l'intention de Martine MENAGER
et pour les défunts de la famille NIEK

**Samedi 31 octobre Saint Quentin
Saint Alphonse Rodriguez**

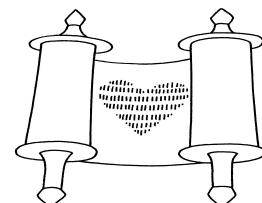
17 h 45 Messe à l'église de GRILLON
19 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS
à l'intention de Ginette PELLERÉY

Dimanche 1^{er} novembre Solennité de TOUS LES SAINTS

09 h 30 Messe à l'église de VISAN
10 h 45 Messe à l'église de VALRÉAS à l'intention
des défunts Denise et Léon JEAN, André MALLERET,
Jean et Lucie MOUILLAUD, Jean Claude LAURENT,
Michel ROBERT, Christian CHAUDAGNE,
Frédéric REVOL, Marcelle CHARTOIRE,
Robert SOURIS, Josette ROLANDO VOISSE,
Nelly WINKLE,
défunts des 2 familles PONCELET
défunts des familles GUILBERT - GALLABERT,
VALLE - MARIN, DURAND - COPPIN
11 h 00 Messe à l'église de RICHERENCHES à l'intention
des défunts des familles SOMLETTE - MASSE
15 h 00 Bénédiction du Cimetière Marie Vierge à VALRÉAS
16 h 00 Bénédiction du Cimetière la Romezière à VALRÉAS

Lundi 2 novembre Commémoration des tous les fidèles défunts

10 h 00 Messe à l'église de VISAN
suivie de la bénédiction des deux cimetières
11 h 00 Messe à l'église de RICHERENCHES
suivie de la bénédiction du cimetière
15 h 00 Messe à l'église de GRILLON à l'intention
des défunts de la famille de Louis GRAS
et ses enfants Françoise et Jean-Louis
suivie de la bénédiction du cimetière
17 h 00 Chapelet à la chapelle Notre Dame Bon Rencontre
à RICHERENCHES
19 h 00 Messe à l'église de VALRÉAS
20 h 30 Groupe de prière à la Chapelle de l'hôpital à VALRÉAS



*Voilà le grand, le premier commandement.
Matthieu 22, 39*

Bulletin Inter Paroissial

de l'Enclave des Papes - Grillon - Richerenches - Valréas - Visan



Courriel : paroisse-de-valreas@orange.fr ☎ Presbytère de VALRÉAS : 04. 90. 35. 02. 59.

Site internet : <https://www.enclave.paroisse84.fr> ou tapez **Paroisse de Valréas** dans votre navigateur

EVENEMENTS ET INVITATIONS

N° 1196 2020.10.24

FUNÉRAILLES : à VALRÉAS, Colette BARNIER née BASTIAN 87 ans - Colette ROUSTAN 89 ans - Pierre GARNIER 77 ans - Francine DURAN née GARCIA 90 ans. Nous les portons dans nos prières avec leur famille et leurs proches.

NOËL À VALRÉAS : la veillée provençale et la messe de minuit se prépareront le **jeudi 4 novembre à 17 h 00** à la salle Cardinal Maury à VALRÉAS. **Toutes les personnes qui souhaitent y participer seront les bienvenues !**

POURQUOI FAIRE CÉLÉBRER DES MESSES POUR LES DÉFUNTS ? : Lorsque nous confions une intention de messe pour un défunt, nous vivons en Christ Ressuscité, une rencontre mystérieuse mais réelle avec celui ou celle qui est déjà entré dans la Vie.

La communion des saints établie dans le Christ, fait vivre en communion les vivants de la terre et les vivants du ciel. **Unis au Christ dans la célébration eucharistique, nous sommes en communion avec nos défunts.** Nous prions le Christ pour eux, ils prient le Christ pour nous. **L'Eucharistie devient l'espace d'un mystérieux échange et d'une profonde communion d'amour et de prière avec ceux qui ont déjà vécu leur pâque décisive vers le Père.** Nous sommes au-delà d'un simple souvenir douloureux, nous vivons dans une mystérieuse présence les uns aux autres, au sein de la communion établie par le don d'amour du Christ et vivifiée en permanence par l'Esprit.

La pratique ancienne de confier une intention de messe pour nos défunts est donc **un geste d'affection et d'attachement pour ceux qui nous ont quittés.** Elle permet de vivre l'absence et soutient notre espérance. Elle nous fait communier au mystère d'amour en Christ qui nous relie les uns aux autres. **Elle permet enfin un partage et une prise en charge matérielle des prêtres qui ont engagé leur vie pour le service de leurs frères en Église.** **Rappel** : la conférence des évêques de France a fixé à 18 € l'offrande d'une messe.

Intentions de messes : désormais, il est possible de les demander en ligne <https://www.enclave.paroisse84.fr/>

L'ÉGLISE ET LA CRÉMATION : la position de l'Église est claire. Elle accepte la crémation mais demande que certaines règles soient respectées.

Le Rituel catholique des funérailles dit : « À ceux qui ont choisi l'incinération de leur corps, on accordera des funérailles chrétiennes, sauf s'il est évident qu'ils ont fait ce choix pour des motifs contraires à la foi chrétienne. Tout en respectant la liberté des personnes et des familles, on ne perdra pas de vue la préférence traditionnelle pour la manière dont le Seigneur lui-même a été enseveli ».

Ces quelques lignes expriment clairement la position de l'Église. **Pendant longtemps, le choix de l'incinération a correspondu à une volonté de nier la foi chrétienne en la résurrection des corps.** Aujourd'hui, elle est plutôt motivée par des raisons d'hygiène ou financières. C'est pourquoi, depuis le 8 mai 1963 (article 1176-3 du Code de Droit Canon), elle est acceptée. Mais **l'Église rappelle sa préférence pour la pratique de « confier le corps à la terre »**, car dans notre vie comme dans notre mort, nous cherchons à ressembler au Seigneur Jésus pour qu'il nous prenne dans sa mort et sa résurrection. Si le choix de la crémation est maintenu, l'Église demande qu'elle ait lieu après la célébration des funérailles, pour que les marques d'honneur soient rendues au corps et non pas à des cendres. Elle souhaite que celles-ci ne soient pas dispersées, pour qu'il y ait un lieu public ouvert de souvenir et de recueillement. Elle récusé également l'appropriation privée des cendres par telle ou telle personne, membre de la famille ou non.

RIEN DE NOUVEAU : un documentaire sorti à ROME le mercredi 21 octobre 2020 fait grand bruit : le pape François y parle notamment des unions homosexuelles et il affirme qu'il est bon qu'elles aient un cadre juridique. Mais il semble qu'en fait le pape ne dise rien de nouveau, ni rien qui soit contre la Doctrine catholique.

Que dit le pape, en espagnol ? Il parle, dans l'interview mexicaine, de « l'intégration familiale des personnes avec orientation homosexuelle ». Et il souligne, dans l'extrait du documentaire : « Les personnes homosexuelles ont le droit d'être dans une famille, ils ont droit à une famille. On ne peut chasser personne de sa famille, ni lui faire une vie impossible pour cela. »

Le pape ajoute alors sans transition un autre sujet (comme si une question intermédiaire avait sauté dans le format du documentaire, et absente de l'entretien mexicain diffusé ainsi que cette réponse) : « Les personnes homosexuelles vivant ensemble ont le droit à une couverture légale. Ce que nous devons faire, c'est une loi de vie commune (« conviviencia ») civile : ils ont le droit d'être couverts légalement. J'ai défendu cela. »

Ces propos ne peuvent pas être isolés de ce que le pape dit dans son livre entretien avec le journaliste français Dominique WOLTON - « Politique et société, rencontres avec Dominique WOLTON » (Editions de l'Observatoire, 2017) - qui lui demande clairement : « Que penser du mariage avec des personnes de même sexe ? » Le pape répond d'abord sur la terminologie en disant que le mot « mariage » est un mot « historique » : « Depuis toujours dans l'humanité, et non pas seulement dans l'Église, c'est un homme et une femme. On ne peut pas changer cela comme ça (...). On ne peut pas changer cela. C'est la nature des choses. Elles sont comme ça. »

Revenant aux unions homosexuelles, le pape ajoute : « Appelons donc cela les « unions civiles ». Ne plaisantons pas avec les vérités. Il est vrai que derrière cela, il y a l'idéologie du genre. Dans les livres aussi les enfants apprennent que l'on peut choisir son sexe. Parce que le genre, être une femme ou être un homme, ce serait un choix et pas un fait de la nature ? Cela favorise cette erreur. Mais disons les choses comme elles sont : le mariage, c'est un homme avec une femme. Ça c'est le terme précis. Appelons l'union du même sexe « union civile ». »

NOMINATIONS : Monseigneur Olivier DE GERMAI, a été nommé Archevêque de LYON. Il était jusqu'à présent, évêque d'AJACCIO. L'

évêque auxiliaire de BORDEAUX, **Monseigneur Bertrand LACOMBE**, est nommé Archevêque d'AUCH.